



## Éditorial

### Un coup de pouce pour l'éolien

Après les parcs solaires géants d'altitude, le rehaussement des barrages hydroélectriques et à la suite d'une initiative parlementaire de juin 2019, le Conseil national plébiscite l'éolien. Dans la foulée, le Conseil fédéral apporte également son soutien à l'initiative parlementaire pour l'accélération du développement de l'énergie éolienne.

Ainsi, les Chambres et le Gouvernement donnent un signal fort et clair pour un développement rapide et sans équivoque de l'éolien en Suisse.

Après des années de procédures lourdes, redondantes et chronophages dans le développement des projets éoliens, une accélération des processus sera la bienvenue.

Le temps n'est plus aux tergiversations en cette période de difficultés dans le domaine de l'approvisionnement énergétique. Notre région, notre canton et notre pays méritent cette autonomie énergétique produite par de l'énergie renouvelable et indigène en suffisance.

Ce potentiel de production existe et renforcerait l'autosuffisance énergétique du canton. Il s'agit donc maintenant pour Val-de-Ruz de passer à la réalisation de ces projets. Aujourd'hui, la partie neuchâteloise du parc éolien des Quatre Bornes et le parc éolien Éole-de-Ruz ont terminé par une période d'enquête publique et le traitement des oppositions est en cours.

Au niveau de la Commune, l'intention de réaliser des infrastructures de production d'énergies renouvelables est un élément important du programme de législature du Conseil communal et du Plan communal des énergies.

Pour ce qui concerne les chauffages à distance, l'objectif de l'Exécutif est de valoriser les ressources en bois-énergie de la Commune, en complétant le dispositif actuel par la réalisation d'un projet de centrale de chauffe mixte (bois-énergie – pompe à chaleur – gaz) ainsi que son réseau de distribution aux Geneveys-sur-Coffrane.

C'est donc avec une grande satisfaction que l'Exécutif de Val-de-Ruz accueille le coup de pouce que donne le Conseil national en faveur des projets éoliens de notre pays. Maintenant, il s'agit de les mettre en œuvre!

François Cuhe, conseiller communal

## Piscine d'Engollon

Après quelques mois de repos, la piscine d'Engollon ouvre ses portes le **jeudi 18 mai 2023 dès 09h00**.

Les visiteurs pourront profiter des espaces verts, du terrain de beach-volley, de la piste de pétanque, des places de jeux pour petits et grands, du toboggan ainsi que des plongeurs.

Les installations, desservies trois fois par jour par le bus 423, sont facilement accessibles à vélo et disposent de places de stationnement. Le responsable du site, Christophe Jossi, toute son équipe ainsi que les tenanciers de la buvette se réjouissent d'accueillir la population.



Photo: Fabien Gehret

## Un chien pour compagnon?

Pour passer du rêve à la réalité en toute connaissance des devoirs qui incombent à tous les propriétaires de chien, la bibliothèque communale de Val-de-Ruz propose une rencontre avec des membres de l'Amicale Neuchâteloise du Chien de Sauvetage Aquatique (ANCSA) le **samedi 6 mai 2023** à la bibliothèque communale de Fontainemelon, au pavillon de l'école enfantine.

Au programme:

**Dès 10h00**, des moniteurs d'éducation canine de l'ANCSA renseigneront sur les besoins de base d'un chien, tels que son éducation, son alimentation, etc. et répondront à toutes les questions.

**Dès 10h30**, dans le préau du pavillon de l'école enfantine, il sera possible de pratiquer des exercices de base avec les chiens de l'ANCSA et leurs maîtres, et tester ainsi le lien avec l'animal.

L'ANCSA présentera également ses nombreuses activités, que cela soit dans l'eau ou sur terre. L'événement est ouvert à tous.

Plus d'informations sur le site internet communal, rubrique *Découverte/Bibliothèques*.



Photo: ANCSA



## «Comment vous faites?»

La prochaine soirée organisée par le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSV) se déroulera le **4 mai 2023 à 19h00** au collège de La Fontenelle à Cernier, sur le thème suivant: *L'importance de l'attachement de l'enfant dans son développement*.

Le développement de l'enfant dépend en grande partie des relations qu'il établit avec les adultes qui l'entourent, en particulier avec les figures d'attachement, qui sont les personnes qui s'occupent de l'enfant et qui répondent à ses besoins physiologiques et émotionnels. L'enfant se sent soutenu par ses proches et il arrive à mieux contrôler ses émotions dans les situations stressantes.

D'autre part, une relation d'attachement sécurisante avec un parent ou une autre personne significative permet à l'enfant de se sentir en sécurité et de découvrir le monde autour de lui facilement, car il sait qu'il a un endroit sûr vers lequel revenir en cas de besoin. Il pourra alors développer une estime positive de lui-même et avoir confiance en ses propres capacités.

Animation par Raffaella Torrisi, psychologue clinicienne, chercheuse, Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), qui traitera notamment des questions suivantes:

- comment l'enfant construit un lien sécurisant et constructif avec ses parents ou les personnes qui sont en charge de son éducation?
- comment permettre à l'enfant de construire des liens sécurisants en dehors du cadre de la famille (école, copains, activités, etc.) pour lui permettre de construire sa confiance en lui et sa faculté à être en relation avec lui-même et les autres?

Pour toute question, Manuela Roth renseigne au 079 561 60 87 ou à [manuela.roth@ne.ch](mailto:manuela.roth@ne.ch). Pour des questions d'organisation, merci de vous inscrire par courriel.

## Offre d'emploi

La Commune recherche:

- 1 forestier-bûcheron (F/H), à 100%, pour le 1<sup>er</sup> mai 2023 ou à convenir.

Les dossiers de candidature complets sont à envoyer par courrier électronique à [rh.val-de-ruz@ne.ch](mailto:rh.val-de-ruz@ne.ch). Pour toute question, l'administration des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31.

## Foire de Dombresson

La traditionnelle foire de printemps de Dombresson se déroulera le **lundi 15 mai 2023**. À cette occasion, des stands proposant des spécialités diverses s'installeront au cœur du village et dans la cour du collège.

Le stationnement des véhicules le long de la Grand'Rue, du chemin du Ruz Chasseran, des rues Dombrice et des Oeuches sera interdit du dimanche 14 mai 2023 à 22h30 au lundi 15 mai 2023 à 21h00. Ces emplacements seront occupés par les stands des marchands et des forains ou interdits au stationnement par suite de déviation du trafic.

En plus de la foire de printemps, le village de Dombresson sera bien animé avec la 6<sup>e</sup> édition de la «Seyon Bierfest» le vendredi 12 et samedi 13 mai 2023, manifestation organisée par plusieurs sociétés locales.

La population est invitée à participer nombreuse à ces événements et à s'y rendre de préférence au moyen des transports publics.

## Fermeture des guichets

À l'occasion de la Fête du travail, les guichets de l'administration communale seront fermés le **lundi 1<sup>er</sup> mai 2023**. Réouverture des bureaux mardi 2 mai 2023 selon les horaires habituels.

## L'image du mois

Le Nordic'BUS, qui dessert La Vue-des-Alpes et Tête-de-Ran durant la saison hivernale, a effectué 37 courses entre le 24 décembre 2022 et le 5 mars 2023. Il circule indépendamment de la météo et quel que soit l'enneigement. Son but est d'améliorer l'attractivité touristique du site de La Vue-des-Alpes.

Cette prestation a coûté CHF 12'400 à la Commune, compte tenu d'un soutien externe de CHF 2'000. Le SnowBUS, qui relie Neuchâtel aux Bugnens-Savagnières uniquement lorsque les grands téléskis sont en service, a roulé quatre jours lors de la saison écoulée.



**PAYSAGE D'ALLÉES DU VAL-DE-RUZ**

2022

*Ces prochains mois, la Commune et le Parc Chasseral publient dans ces pages des photos illustrant l'évolution paysagère de différents lieux du Val-de-Ruz, un travail de suivi photographique réalisé dans le cadre de l'Observatoire du paysage. Cette série d'images célèbre l'obtention en 2022 du Prix paysage pour les paysages d'allées d'arbres.*




**La renaturation du Seyon (Photos: Parc Chasseral)**

Le Seyon prend sa source au-dessus de Villiers et parcourt environ 20 km à travers le Val-de-Ruz. En 2016, le service des ponts et chaussées a réalisé des travaux de renaturation dans le secteur des Prés Maréchaux, en amont de Valangin. Ce projet vise à rétablir la dynamique alluviale, avec des méandres naturels et des rives végétalisées, afin de contenir les crues et de favoriser la biodiversité. Des succès significatifs ont déjà été enregistrés avec la colonisation de nouvelles espèces telles que le jonc fleuri et la cordulégastre annelée, une jolie libellule.

## Conseil général

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le **jeudi 4 mai 2023 à 19h30** à La Rebatte à Chézard-Saint-Martin.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 20 février 2023
3. Communications du président
4. Nomination d'un membre à la Commission de gestion et des finances, en remplacement de Simon Gandolfo, démissionnaire
5. Nomination d'un membre à la Commission de sécurité, en remplacement de Simon Gandolfo, démissionnaire
6. Rapport de la Commission des règlements relatif aux stands saisonniers
7. Abrogation du règlement d'affermage des terres et domaines agricoles
8. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 130'000 pour l'aménagement de la route de Champs-Rinier à Chézard-Saint-Martin
9. Motions et propositions
  - Motion populaire pour la création d'une structure parascolaire communale aux Geneveys-sur-Coffrane
  - Motion «Quelle est la demande réelle pour le parascolaire?»
10. Résolutions, interpellations et questions
11. Communications du Conseil communal

## Trier, c'est valorisant

Les avantages écologiques et économiques du recyclage des cartons et papiers ne souffrent d'aucun doute. Grâce à cette véritable matière première, l'industrie suisse du papier peut subsister.

La Commune expédie ce produit de récupération dans une unité de tri cantonale ultra moderne. Cependant, lorsque les bennes contiennent trop d'impuretés, le repreneur procède au déclasserment des produits livrés. En effet, dès que le tri doit s'exécuter manuellement, la Commune paie une prestation plutôt que de toucher une rétribution.

De plus en plus de berlingots de lait ou autres emballages similaires sont retrouvés dans les bennes papier/carton. Ces déchets de carton associés à des matières synthétiques et métalliques ne sont pas recyclables et doivent être éliminés via les sacs taxés, tout comme le sagex ou le plastique qui emballe certains magazines.



## Recherche prestataire

Dès l'hiver 2023/2024, la Commune met au concours les prestations de déneigement de la route de La Joux-du-Plâne / Les Vieux-Prés.

Le cahier des charges ainsi que le parcours sont à disposition sur demande auprès de l'administration des travaux publics au 032 886 56 35 ou à [tp.val-de-ruz@ne.ch](mailto:tp.val-de-ruz@ne.ch).

Délai de postulation: **fin mai 2023**.

